



*Rapport sur*

# L'ÉTAT DU DROIT À L'ALIMENTATION ET À LA NUTRITION

*Résumé exécutif*

2019

Les droits humains sont à la croisée des chemins : partout dans le monde, en effet, les politiques et les pratiques régressives deviennent la norme dans nombre d'états, de territoires et d'institutions internationales. Nos systèmes alimentaires ne sont pas épargnés par les effets néfastes provoqués par les disparités croissantes dans l'accès aux ressources, exacerbées par l'accaparement des terres, la violence à l'égard des femmes et la criminalisation des personnes défendant les droits humains, entre autres défis. L'augmentation des niveaux de la faim, la malnutrition et l'insécurité alimentaire témoignent également d'un accroissement des inégalités. Le rapport sur ***L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*** (SOFI) 2019, récemment publié, estime qu'un nombre alarmant - 820 millions - de personnes dans le monde souffrent de la faim et de la malnutrition, tandis que deux milliards se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire. Ces chiffres continuent d'augmenter depuis plusieurs années consécutives. Il ne fait aucun doute qu'il existe une nécessité impérieuse d'engager un virage radical vers des solutions, qui doit passer par un engagement plus fort en faveur des droits humains et des politiques publiques, et de la réglementation des entreprises.

Tous les ans, nous, organisations de la société civile travaillant sur le droit à une alimentation et à une nutrition adéquates, réalisons une évaluation critique du rapport SOFI (voir les critiques formulées en **2018** et **2019**). Année après année, nous continuons de constater l'absence d'évaluation des droits humains, le rejet du rôle que joue la reddition de comptes des États, et l'absence d'histoires et d'expériences émanant des personnes les plus marginalisées des systèmes alimentaires. La dépendance continue vis-à-vis des données quantitatives entraîne un échec à traiter les causes structurelles de la faim et des inégalités dans le monde, et renforce une approche fondée sur le statu quo, au lieu d'engager le changement radical nécessaire pour les combattre.

Cette première édition du ***Rapport sur L'État du droit à l'alimentation et à la nutrition*** entend aller au-delà des chiffres et fournit un aperçu de la manière dont le droit à l'alimentation et à la nutrition progresse dans certaines régions du monde, et est violé dans d'autres, et de comment les communautés, les mouvements et les organisations s'organisent contre les actions régressives des États. Publié par le **Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition**, avec l'aide de son secrétariat chez **FIAN International**, ce rapport aspire à



générer un dialogue sur les chiffres présentés dans le SOFI, et à apporter un point de vue important, souvent ignoré, quant au débat mondial sur l'insécurité alimentaire.

Basé sur des méthodologies participatives de collecte d'informations – faites de questionnaires, d'entretiens et de consultations – ce rapport pilote aborde les évolutions qui ont eu lieu entre janvier 2018 et juillet 2019 plus ou moins. Loin de se vouloir exhaustif, il couvre les pays, les régions et les cas ayant apporté des contributions et où le Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition dispose de membres actifs.



## LE DROIT À L'ALIMENTATION ET À LA NUTRITION SUR LA SCÈNE MONDIALE

L'environnement mondial entourant les droits humains devient de plus en plus difficile à appréhender pour les organisations de la société civile. Les institutions des Nations Unies et les autres espaces d'engagement connaissent d'énormes déficits financiers, tandis que les crises humanitaires réduisent sensiblement les espaces institutionnels nationaux. Parallèlement, les puissances mondiales renoncent clairement à leur engagement historique vis-à-vis des droits humains. Malgré ce scénario accablant, comme le montrent les études de cas illustrant ce rapport, les mouvements de base et les organisations de la société civile (OSC) continuent de plaider en faveur d'un changement, et demeurent organisées sur les enjeux clés liés au droit à l'alimentation et à la nutrition.



Les processus internationaux de définition des normes restent importants pour perfectionner l'interprétation du droit à l'alimentation et à la nutrition. L'adoption de la **Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales**, en décembre 2018, constitue un accomplissement majeur pour les mouvements paysans et les mouvements de base ruraux, du fait qu'elle vise à protéger celles et ceux qui produisent 80 % des aliments consommés dans le monde. De la même manière, la **décision prise en 2018** par la Conférence des Parties (COP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) de mettre un frein à la dissémination dans l'environnement d'organismes issus du forçage génétique aura des conséquences considérables sur la protection de la biodiversité, la souveraineté alimentaire et le droit à l'alimentation et à



la nutrition. Le processus visant à élaborer un **traité contraignant sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits humains** entend renforcer la protection des personnes affectées par les activités de ces acteurs. Cependant, compte tenu du pouvoir et de l'influence que détiennent actuellement les entreprises, la plupart des pays « industrialisés » refusent de s'engager pleinement.

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies (CSA) constitue, à ce jour, un espace majeur pour élaborer des politiques en matière de droit à l'alimentation et à la nutrition comptant avec une participation à part entière de la société civile. **L'exercice de suivi réalisé au CSA en 2018** sur les Directives relatives au droit à l'alimentation a constitué une importante opportunité d'évaluer les avancées accomplies par les politiques à l'appui du droit à l'alimentation et à la nutrition depuis leur adoption en 2004. Le processus actuel visant à élaborer des **Directives relatives aux systèmes alimentaires et à la nutrition** sera aussi l'occasion de revoir la manière dont la question de la nutrition devrait être abordée et de rechercher des solutions et des orientations politiques ancrées dans des changements systémiques au sein des systèmes alimentaires.





En plaçant les droits des femmes sous les feux des projecteurs, thématique coïncidant avec celle de l'édition 2019 de *L'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition* (également publié par le Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition), le présent rapport met en lumière l'impact des politiques sociales et économiques régressives sur le droit à l'alimentation et à la nutrition des femmes, notamment les femmes de couleur, migrantes, réfugiées et les autres femmes non blanches et n'appartenant pas à la classe moyenne. L'équité entre les sexes ou l'«*autonomisation des femmes* » est devenue un discours qu'utilisent les entreprises dans leur travail de relations publiques, tout en instrumentalisant les femmes et en se prêtant à des pratiques abusives et à une dépossession des communs. Néanmoins, malgré la violence et la discrimination auxquelles elles sont confrontées, les femmes des différentes régions du monde parviennent à résister et à s'organiser.

Une illustration parfaite en est le village de Jinwar, édifié par et pour les femmes du Nord de la Syrie, où elles construisent leur présent et leur futur ensemble, tant au sens propre qu'au sens figuré : elles y construisent des maisons et des écoles, gèrent des coopératives, cultivent des plantes destinées à l'alimentation et élèvent du bétail.



## LES DROITS HUMAINS BATTENT EN RETRAITE : UNE TENDANCE PROPRE À TOUTES LES RÉGIONS

Du Nord au Sud, tous les pays ont connu une augmentation de la faim, de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire lors de la période examinée. Ceci va de pair avec une tendance mondiale vers des politiques sociales régressives et une évolution vers des gouvernements plus xénophobes et autoritaires, associés à des politiques d'austérité et technocratiques remplaçant souvent l'État providence. En Amérique du Nord et en Europe, par exemple, les coupes pratiquées dans les programmes de prestations sociales contribuent à une augmentation des taux de pauvreté et d'insécurité alimentaire. De nombreuses régions d'Asie ont aussi été confrontées à l'accélération de l'autoritarisme et à une recrudescence des affrontements religieux fragilisant les valeurs démocratiques, entraînant des difficultés à accéder à une nourriture saine et nutritive pour **486 millions de personnes** dans la région. Les pays d'Amérique latine ont quant à eux été victimes de violences orchestrées par l'État et par les entreprises, et d'une criminalisation et d'assassinats généralisés des personnes défendant les droits humains.

Dans cette région du monde, les femmes sont confrontées à la **violence** et à des attaques contre leurs droits sociaux et génésiques, et sont affectées de manière *encore plus disproportionnée par l'insécurité alimentaire* que dans les autres régions. La situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord est encore largement sous-évaluée dans le suivi conventionnel qui est fait de la faim et de la malnutrition (comme dans le rapport annuel du SOFI), tant en termes statistiques qu'au regard du discours développé pour les analyser, bien qu'il s'agisse d'une réunion frappée par les pires crises humanitaires provoquées par des conflits, des occupations permanentes, des mesures d'austérité et l'inflation



Comme dénoncé dans ce rapport, les autres difficultés auxquelles se heurte la concrétisation du droit à l'alimentation et à la nutrition et les autres droits humains incluent : les graves problèmes de financement rencontrés par les Nations Unies (notamment l'Office de secours et de travaux et le Conseil des droits de l'homme) et par les systèmes régionaux des droits humains (comme c'est le cas du système interaméricain des droits humains) ; une corruption profondément enracinée ; la lourdeur des procédures pour accéder aux politiques de prestations sociales (comme le lien entre les programmes de sécurité sociale et le système Aadhar en Inde) ; les mesures répressives accrues à l'encontre de la liberté d'expression et de réunion ; et la militarisation de l'aide alimentaire (comme au Venezuela).

## L'ÉTABLISSEMENT DE POLITIQUES ET L'ORGANISATION EN FAVEUR DU DROIT À L'ALIMENTATION ET À LA NUTRITION

Sur une note positive, le rapport met l'accent sur des exemples issus des régions ayant accompli des avancées dans la création de cadres juridiques et politiques à l'appui du droit à l'alimentation et à la nutrition. La Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), par exemple, a réalisé d'énormes progrès en direction de la création de lois et de l'élaboration de politiques participatives en faveur du droit à l'alimentation et à la nutrition, ainsi que dans le domaine du suivi des espaces tant au niveau de l'État que des communautés. Au Mali, les avancées significatives accomplies ces dernières années au niveau des espaces politiques et des cadres juridiques nationaux en sont désormais au stade de la mise en œuvre. Elles incluent la Politique foncière de 2005 et la *Loi Foncière Agricole* de 2017, qui reconnaissent les droits fonciers coutumiers et collectifs des communautés. Certains pays européens ont aussi commencé à mieux honorer les obligations qui leur incombent, au niveau national, au regard du droit à l'alimentation et à la nutrition. Le gouvernement écossais a affiché son ambition de devenir une « **Good Food Nation** », et a débuté, en 2018, **des consultations sur la législation relative au droit à l'alimentation et à la nutrition**. En Asie, une illustration positive de la mobilisation sociale est l'adoption de la *Loi sur le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire (2018)* au Népal, résultat d'un long processus collectif de lobbying et de sensibilisation de la part des OSC.

Le rapport comprend par ailleurs des cas de personnes et de communautés s'organisant contre les actions régressives des États et les politiques abusives des entreprises. En Afrique de l'Ouest, les paysannes et les paysans s'opposent aux systèmes semenciers commerciaux, basés sur des droits de propriété intellectuelle exclusifs, et tentent de les remplacer par les systèmes semenciers paysans. En Colombie, plus de 70 OSC se sont réunies pour élaborer et présenter le premier rapport parallèle spécifique sur les droits des femmes rurales et paysannes au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. En tant que résultat d'importantes recommandations formulées à l'État colombien concernant leur participation politique



accrue et l'incorporation des principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales à ses politiques. Au Mali, au Guatemala et partout dans le monde, les femmes sont les premières à faire progresser les pratiques agroécologiques, qui sont non seulement durables du point de vue de l'environnement et justes du point de vue social, mais aussi synonymes de transformation des relations entre les sexes au sein des communautés. Donc, oui, les droits humains sont à la croisée des chemins ; mais ce rapport montre que les personnes s'organisent – tant par le biais des mouvements de base que par la participation et le plaidoyer de la société civile – pour garantir la concrétisation du droit à l'alimentation et à la nutrition pour toutes et tous, envers et contre tout.



Ceci est une publication du Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition dont la préparation a été coordonnée par FIAN International.

**| Coordinatrice :** Emily Mattheisen **| Auteurs :** Emily Mattheisen, Ayushi Kalyan, Yifang Tang, M. Alejandra Morena et Andrea Nuila (FIAN International). Un merci tout spécial à toutes les organisations membres du Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition et sections de FIAN qui ont soutenu la préparation de ce rapport.

**| Traduction vers le français :** Audrey Mouisset **| Design :** Ian Davidson, Marcela Vidal **| Photos :** Victor Barro / Friends of the Earth International, Jinwar Free Women's Village, Freedom House, Kai Horstmann

**| Financé par :** Direction du développement et de la coopération (DDC-Suisse)

**OCTOBRE 2019**

Visitez le site Web du Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition pour accéder au rapport complet (disponible uniquement en anglais):

[www.righttofoodandnutrition.org](http://www.righttofoodandnutrition.org)

